



Bretagne Vivante SEPNB
 186 rue Anatole France
 B.P. 63121
 29231 Brest cedex 3
 Tél : 02 98 49 07 18
brest@bretagne-vivante.org

La biodiversité au Relecq Kerhuon

Signée en janvier 2013, une convention lie Bretagne Vivante à la commune du Relecq- Kerhuon dans le but d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire communal et de sensibiliser les habitants aux enjeux de cette biodiversité, par le développement des sciences participatives. Ce programme, piloté par Stéphane Wiza, s'appuie sur un groupe de bénévoles de la section Rade de Brest. Thierry Bourhis, élu du Relecq-Kerhuon, délégué au développement durable et à l'environnement, est notre interlocuteur auprès de la mairie et de ses services.

Destinataire :

Les actions 2013

Cette première année a permis une approche de cette biodiversité locale à travers le thème des oiseaux, thème attrayant facile à aborder, et, de plus, significatif de la santé de la nature sur un secteur.

- Un rendez-vous mensuel sur les **rives de l'Anse de Kerhuon**, site riche pour l'avifaune nicheuse, de passage ou hivernante, permet d'une part de faire l'inventaire des occupants ailés du site et d'autre part de montrer et d'échanger avec les Relecquois et autres visiteurs. Une vingtaine de personnes en moyenne, habituées ou occasionnelles, fréquentent notre point d'observation. Près de 60 espèces ont été observées au cours de ces sorties confirmant l'importance du site notamment pour l'avifaune hivernante.

- L'opération **comptage des oiseaux des jardins** en hiver a été particulièrement stimulée avec une sortie préparatoire d'«entraînement» à la reconnaissance de ces espèces, fréquentée par une quarantaine de personnes.

- Une **opération Kinichou** a invité les habitants à participer au recensement des espèces nicheuses de la commune. Les sorties préparatoires ont été très bien suivies et ont permis de porter à plus de 70 le nombre d'espèces différentes présentes sur la commune. Les remontées d'informations à suivre ont été par contre plutôt maigres.

- L'**enquête hirondelles des fenêtres** a été relayée localement, permettant de repérer 8 nids occupés.

Les actions 2014

Cette deuxième année a vu les **actions ornithologiques** continuer sur leur lancée, tant au niveau de l'Anse de Kerhuon que des oiseaux des jardins et des hirondelles de fenêtre. Mais l'horizon s'élargit avec:

- une **conférence historique et naturaliste** sur l'Anse de Kerhuon, en partenariat avec la Maison de Kerhorres et Art et Vie, en février.

- une **sortie botanique** en mai, avec une quinzaine de personnes, à la recherche de plantes particulières comme l'Alliaire officinale, la petite fougère protégée Anogramme à feuilles minces, l'Ail des ours, sa cousine invasive l'Ail triquètre, la non moins invasive Herbe de la Pampa... Cette sortie fut l'occasion d'échanger sur les espèces protégées mais aussi sur

Dans ce numéro :

<i>La biodiversité au Relecq-Kerhuon</i>	1 2
<i>Les Monts d'Arrée, source d'inspiration</i>	2\3
<i>La mémoire des Landes de Bretagne</i>	4
<i>La réalisation du SRCE en Bretagne</i>	5
<i>Nos forêts publiques du Finistère</i>	6

Retrouvez-nous sur le web !

<http://www.bvbrest.org/>

www.bretagne-vivante.org

<http://www.forumbretagne-vivante.org/>

<http://bretagnevivante-quimperle.over-blog.com/>

les espèces dites invasives qui colonisent cette commune entre autres. Cette sortie fut aussi bien sûr l'occasion d'observer et de donner un nom aux plantes en fleurs sur notre chemin. Un feuillet édité à cette occasion appelle les habitants à signaler la présence de 6 espèces indicatrices et 6 espèces invasives.

• Une **exposition sur la biodiversité au Relecq-Kerhuon** sera proposée en fin 2014 ou début 2015, en complément de l'exposition sur la « biodiversité en Bretagne » existante à Bretagne Vivante.

Le site internet mis en place en 2013, permet de suivre l'évolution des inventaires effectués dans le cadre de la convention, de suivre les animations passées et de s'informer sur celles à venir. Une galerie photos sur les oiseaux observés illustre ces inventaires :

<http://www.rade-de-brest.infini.fr/relecqkerhuon/>



Une liste de diffusion sur laquelle s'échangent programmes, photos, informations diverses sur le programme dédiée à cette opération a été spécialement créée : biodiversite.relecq@bretagne-vivante.org

N'hésitez - pas à nous rejoindre !
L'équipe recherche également de

nouveaux bénévoles pour animer l'ensemble de l'opération qui continuera en 2015.

Contacts :
Stéphane Wiza :
stephane.wiza@bretagne-vivante.org

Ghislaine Airaud :
airaud.ghislaine@wanadoo.fr



A LIRE :

Les Monts d'Arrée, source d'inspiration.

La beauté des hautes surfaces désolées des Monts d'Arrée, où se mêlent à l'infini, bruyères, ajoncs, crêtes rocheuses et tourbières sauvages n'a pas laissé insensible les écrivains et, parmi eux, de nombreux enseignants.

Ainsi, Anatole Le Braz, professeur de lettres au Lycée de Quimper, disait-il :

" Ces montagnes qui n'en sont plus se souviennent de l'avoir été . Vous êtes ici au balcon de l'Occident."
Julien Gracq, professeur d'Histoire et de Géographie, également au Lycée de Quimper, écrit dans "Lettrines" :

" Ni le chaos théâtral de la montagne, ni la nudité du Causse, mais, partout, une espèce de maigreur noueuse, des lourdes crêtes en dos de baleines bosselées, percées de place en place par la ligne de vertèbres des chicots de grès"

Trois institutrices, ayant enseigné dans des petites écoles- toutes fermées aujourd'hui- de la "montagne", ont, elles aussi, voulu célébrer la magie de ces lieux.

Anne Péron a enseigné, de 1930 à 1937, à l'école de Pen Ar Hoat à Hanvec et écrit de nombreux poèmes sur les lieux qu'elle a fréquentés.

La nouvelle salle multifonctions de la commune portera d'ailleurs son nom.

Dans "au fil des ombres", publié en 1954, on trouve ce poème.

Arrière-Pays, montagne d'Hanvec.

J'aime le haut pays des coupeurs de bruyère.
Ainsi les gens d'en bas, ceux des bourgs florissants,
Bien pourvus de troupeaux, de vergers et de champs,
Nomment ceux qui pour vivre ont les crêtes de pierre.

Etrange paysage au bout de l'ancien monde:
Dômes agonisants, éperons convulsifs,
Reptiles monstrueux autrefois agressifs,
Partout, crevant le sol, des rochers à la ronde.

C'est ici la limite où la Montagne Noire
Et les Monts de l'Arrée mêlent leurs soubresauts,
Convulsent leur humeur en graniteux coteaux
Qui s'apaisent, rampant, dans la mer pour y boire....

Emilienne Kerhoas, institutrice à Saint Cadou, entre Sizun et Saint Rivoal, au début des années 1950 a magnifié, par la poésie, ce petit pays hors du temps. C'est aussi un clin d'oeil, involontaire, à l'instituteur de Louisfert, le poète René Guy Cadou, auteur d' "Hélène ou le règne végétal".

Le poème "Saint Cadou", paru en 1958, est un hymne spontané aux forces de la vie.

"La mer houleuse des pins
a bercé ma détresse
Ô mon pays sauvage et solitaire
note oubliée par le chant des collines pures
pays sauvage
fruit âpre
au goût de solitude et de vent
Adossée à la montagne
gardienne de mon troupeau
je vis
prisonnière de la ronde enfantine
qui conjugue gaîment le présent.."

Léontine Drapier-Cadec, a été institutrice à Kervez en Lopérec, écrivain de talent, elle a relaté sa vie dans cette école de hameau dans le livre "Kervez, ce paradis", paru en 1958.

Observatrice à la manière de Colette, elle évoque l'odeur de la forêt du Cranou près de laquelle elle a vécu et tous les événements qui ont émaillé la vie de cette école, perdue dans cette campagne profonde.

Le groupe scolaire d'Irvillac où elle est née en 1898 porte son nom.

A LIRE:

Les landes qui constituent un des paysages les plus typiques de Bretagne, occupaient, à l'aube de la révolution, un million d'hectares et faisaient parti intégrante du système d'exploitation agricole (pâturage, récolte de litière)

Dans le contexte agricole actuel, les landes et leurs habitats associés (écosystèmes à haute valeur patrimoniale), les tourbières, ont souvent été défrichés, reboisés ou abandonnés.

C'est pour rappeler le rôle central qu'ont joué les landes dans la culture bretonne, que François De Beaulieu vient d'écrire un livre " **la mémoire des landes de Bretagne**" où il retrace huit siècles de leur exploitation par une agriculture durable et inventive.

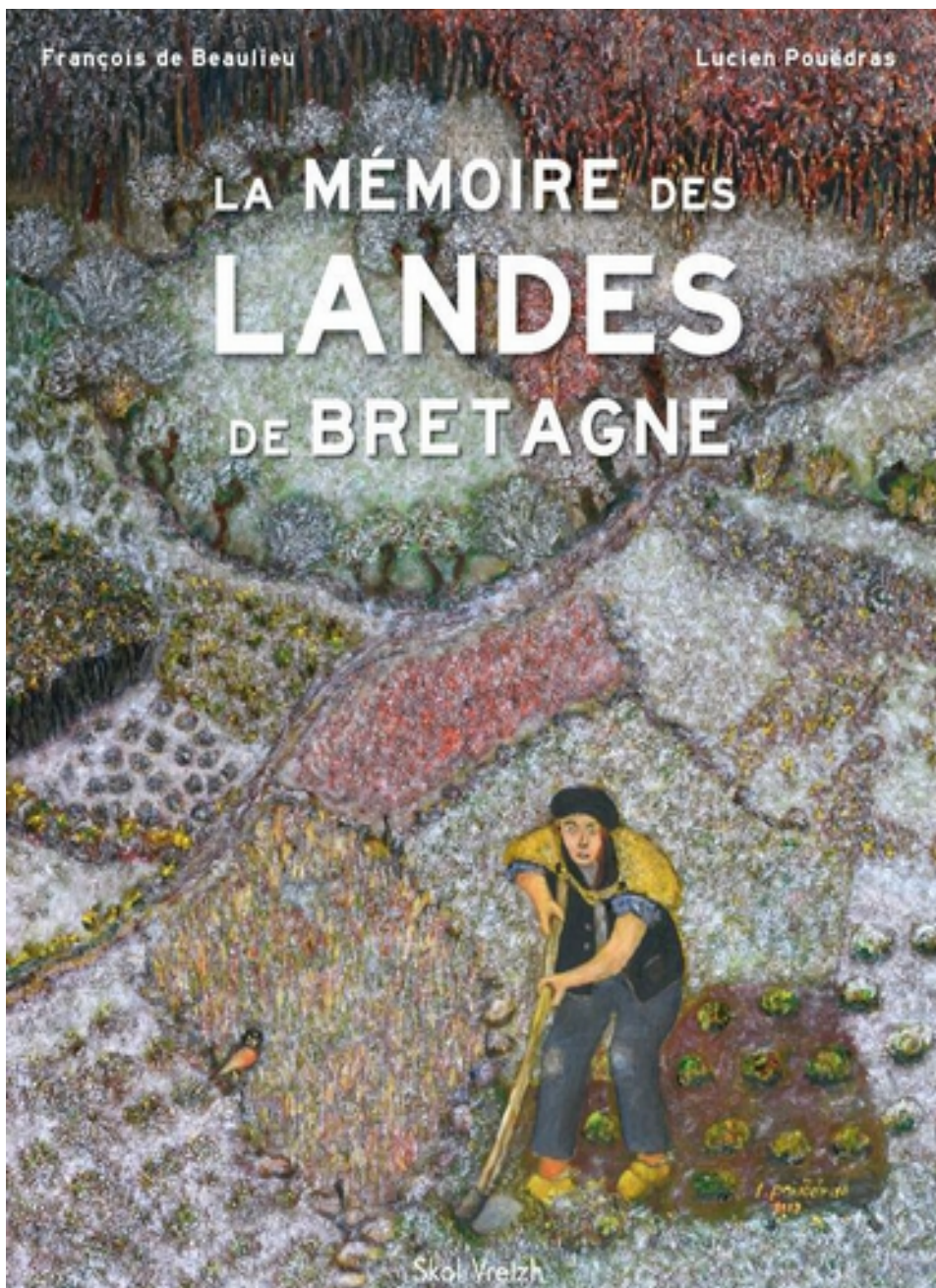
De nouvelles menaces planent sur les dernières landes bretonnes et ce livre se veut un témoignage et un levier pour les sauver d'une perte définitive.

Lucien Pouëdras, dans ses tableaux et dessins, décrit fidèlement la vie de ces hommes pour qui la solidarité n'était pas un vain mot.

Le livre est édité par Skol Vreizh sa sortie est prévue fin Septembre) 02 98 62 17 20

skol.vreizh@wanadoo.fr

À l'occasion de la sortie du livre, Skol Vreizh et ses partenaires organisent d'octobre à décembre 2014 sur le territoire de Morlaix communauté (Morlaix, Pleyber-Christ, Plourin-les-Morlaix, Le Cloître-Saint-Thégonnec) des expositions et des animations.



Yvon Capitaine nous a quittés le 13 septembre à l'âge de 65 ans.

Passionné de nature, des oiseaux en particulier, Yvon était une personnalité attachante.

C'était un amateur dans le sens le plus noble du terme, celui qui aime et celui qui aime partager.

Il avait animé de nombreuses sorties ornithologiques des falaises de la presqu'île de Crozon aux landes du Cragou en passant par la forêt du Cranou.

Passionné par le faucon pèlerin, il nous faisait part régulièrement de ses observations ornithologiques.

Yvon était toujours volontaire pour donner un coup de main à la section.

4

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme toujours souriant et chaleureux.



La réalisation du « SRCE » en Bretagne

schéma régional de cohérence écologique

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est actuellement en cours de réalisation en Bretagne. La réalisation de ce document est prévue pour chaque région française, suite au Grenelle de l'environnement, processus qui s'est terminé par l'adoption de la loi dite « Grenelle 2 » en 2010.

Le gouvernement a adopté des orientations nationales « trame verte et bleue » qui doivent ensuite permettre la réalisation d'un document de planification (SRCE) sous l'égide de chaque conseil régional et préfet de région. Ces orientations n'ont toutefois été adoptées que fin 2012. Elles définissent des espèces de cohérence trame verte et bleue qui seront les bases de la détermination du contenu du SRCE.

Celui-ci doit comporter les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques existants sur le territoire régional. Le SRCE doit se baser sur des données scientifiques, ce travail ayant été effectué en amont par plusieurs commissions.

Le SRCE devra comporter une présentation et analyse des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques, un volet identifiant les composantes de la trame verte et bleue, une cartographie, des mesures contractuelles pour préserver et remettre en état les continuités écologiques, et les mesures prévues pour accompagner la mise en œuvre du schéma. Ainsi, il est précisé que le SRCE doit égale-

ment comporter un plan d'action stratégique, et doit faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Au niveau juridique, le SRCE n'aura toutefois qu'une faible valeur, car il ne devra qu'être « pris en compte » par les autres documents de planification. Il constituera toutefois un excellent outil de connaissance du territoire, avec des fondements scientifiques, qui doit ainsi fournir des arguments solides pour défendre les positions des associations en matière d'aménagement du territoire. Certains l'ont également présenté comme un outil d'aide à la décision pour les élus locaux.

Sa réalisation est concertée, et n'est pas aisée car chaque acteur du territoire veut y défendre ses activités. Le consensus est ainsi difficile à trouver, et, surtout, le risque inhérent à une telle démarche serait de pervertir l'approche scientifique en admettant des exceptions pour protéger certaines activités économiques, défendre certains projets d'aménagement, ou encore manquer d'ambition sur la recréation de connexions.

Cette concertation est toutefois une excellente occasion de regrouper autour d'un sujet commun les représentants d'intérêts divergents. Les associations ont toutefois quelques regrets sur le projet actuel. Le choix d'une échelle cartographique au 1 / 100 000^{ème} ne permettra pas une grande finesse dans la connaissance du territoire. Une autre difficulté est le finance-

ment des mesures évoquées dans la seconde partie du document (mesures contractuelles, accompagnement de la mise en œuvre du schéma...).

L'enjeu de la réalisation de ce schéma est de ne pas en faire qu'un inventaire des outils de protection déjà existant, mais bien d'y consacrer une vision stratégique de la protection de la nature appuyée par une meilleure connaissance écologique du territoire.

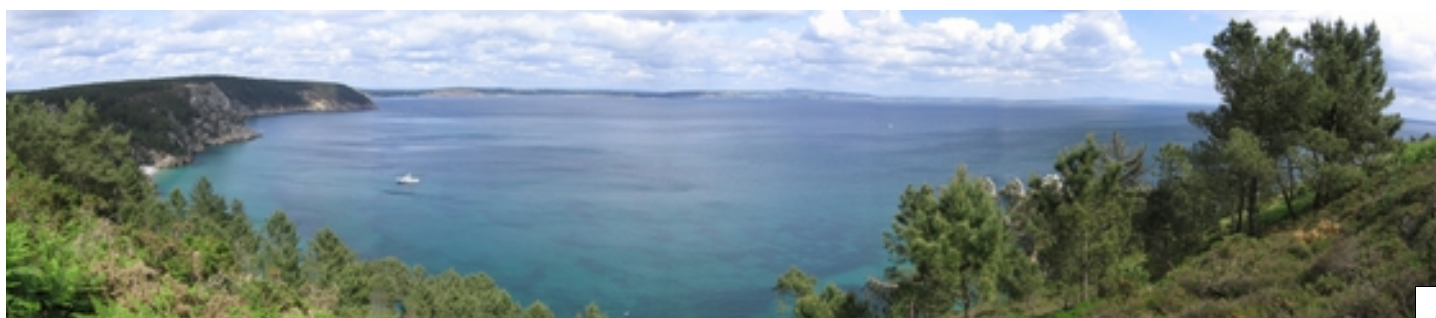
Il faudra aussi lui trouver un écho effectif, car sa très faible opposabilité va rendre compliquée la mise en œuvre de l'ensemble de ses éléments, ou décourager à procéder à son application.

Il ne faut toutefois pas ignorer que nombre de documents locaux ont déjà reconnu la présence de trames verte et bleue, par exemple, tel est le cas des SCOT des Pays de Brest et de Lorient, ou encore du nouveau plan local d'urbanisme de Brest métropole océane, même si on peut critiquer leur réalisation ou leur qualité, les réflexions ont le mérite d'exister.

On espère donc que le schéma régional de cohérence écologique sera un document cadre régional pour la connaissance de la biodiversité, et proposera une vision stratégique à long terme de la protection de la nature en Bretagne.

Romain Ecorchard

Juriste de Bretagne Vivante



Quelques nouvelles de nos forêts publiques Finistériennes.

Forêt d'Huelgoat : 1100 hectares
forêt de Clohars-Carnoët : 750 ha
forêt du Fréau (Poullaouen) : 700 ha
forêt du Cranou : 600 ha
forêt de Landévennec : 470 ha
forêt de Coatloch (Scaër) : 350 ha
forêt du Névet (Locronan) : 225 ha

Je crois que l'information la plus marquante sera, dans quelques semaines, l'obtention d'un statut de peuplement classé porte graine de 8.5 hectares en forêt du Cranou.

Ce sera le fruit d'un travail de près de 20 ans de quelques forestiers de terrain tenaces, convaincus de la capacité d'une partie de la forêt de l'ouest breton à produire du chêne de très haute qualité. Une petite partie, certes, mais qui peut servir à casser l'image d'une forêt feuillue ne pouvant produire au mieux que de la mauvaise charpente.

Le plan de gestion de la forêt du Cranou qui vient de sortir prend bien en compte cette donnée récente et oriente la gestion de l'essentiel des peuplements de chêne vers la production de bois de haute qualité.

A ce stade, je sens qu'il est sans doute nécessaire d'apporter quelques précisions sur ce qu'est un peuplement classé porte graine. Ce type de peuplement a, par la qualité des arbres qui s'y trouvent, vocation à alimenter les pépinières en graines « d'élite » dont seront issus les plants qui serviront aux boisements ou reboisements futurs.

Une démarche identique a été menée sur l'épicéa de Sitka. Nous

disposons aujourd'hui de plusieurs peuplements classés de cette essence en Finistère. Certains seront d'ailleurs récoltés dans les semaines qui viennent, la fructification étant au rendez vous.

A noter que ce plan de gestion du Cranou prévoit également des îlots de vieillissement dans lesquels les arbres ont vocation à être maintenus au-delà de l'âge « normal » d'exploitabilité et un îlot de sénescence où nous laisserons les arbres mourir de leur belle mort, sans les récolter.

Le plan de gestion prévoit par ailleurs le retour à la tourbière de 3 hectares qui avaient été boisés en épicéas communs.

En forêt de Landévennec, 69 hectares ont été affectés à la création d'une Réserve Biologique Intégrale (RBI) dans laquelle plus aucune intervention humaine ne sera programmée et où des études scientifiques sont menées de manière à observer l'évolution de la faune et de la flore dans une forêt exempte d'interventions humaines.

Dans la gestion des peuplements résineux qui nous sont confiés, nous travaillons aujourd'hui sur plusieurs sujets allant tous dans le sens d'une recherche de peuplements mélangés. Parce que nous avons en tête la disparition de l'Orme, les problèmes sanitaires sur Sapin de Vancouver, sur Epicéa de Sitka ou encore sur le Cyprès de Lawson. Parce que le réchauffement climatique de plus en plus perceptible ne nous permet pas de prendre le risque, financier

entre autre, de tout miser sur une seule essence. Un peuplement mélangé résistera mieux à tous ces aléas qu'un peuplement pur. Il produira autant sinon plus du bois d'œuvre dont nos filières locales ont besoin, en préservant la qualité des sols et en augmentant la biodiversité.

De nouveaux Itinéraires Techniques sont donc actuellement en cours d'élaboration.

Quelques exemples ;

La régénération naturelle de l'épicéa de Sitka sur laquelle nous travaillons avec nos collègues du CRPF et des Chambres d'Agriculture, travaux financés par l'Etat et la Région Bretagne.

La plantation de résineux (Douglas, Sitka) dans du recru feuillu, méthode qui, en plus d'amener une diversité dans les essences permet bien souvent de se dispenser des protections contre les dégâts de chevreuils et des dépenses importantes que ces protections engendrent.

Ces techniques ne font pas ou ne feront pas l'unanimité chez les forestiers qui ont des sensibilités et des intérêts différents, même s'ils partagent le même amour pour la forêt. Il est néanmoins important que chacun puisse aller chercher des solutions à ses problèmes dans une gamme élargie d'Itinéraires Techniques « e-giz ar vro ».

Marc Pasqualini
Technicien Forestier ONF
Chargé de sylviculture à
l'Agence Régionale de Bretagne.

Pour nous contacter:

Bretagne Vivante SEPNEB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST CEDEX
Courriel: contact@bretagne-vivante.org



<http://www.forumbretagne-vivante.org/forum>

<http://www.bretagne-vivante.org/>

<http://bvbreast.org>

<http://bretagnevivante-quimperle.over-blog.com/>